



AIDE AU PREMIER PERMIS DE CONDUIRE À destination des Villetaneusiens de 18 à 25 ans

Conditions d'éligibilité :

- Habiter Villetaneuse ;
- Avoir une attestation de réussite en cours de validité à l'épreuve théorique générale du permis de conduire (obtention du code de la route) ;
- Être âgé de 18 à 25 ans pendant la campagne d'attribution des aides.

L'aide au premier permis de conduire n'est accordée qu'une seule fois par bénéficiaire. Afin de renforcer l'engagement citoyen des bénéficiaires et d'inciter autant que possible les demandeurs à mener une action citoyenne en contrepartie de l'aide allouée, chaque bénéficiaire de l'aide au premier permis de conduire devra effectuer cinq demi-journées d'activité d'utilité collective auprès d'une association locale ou d'un service municipal.

Modalités d'attribution de l'aide

Afin que votre candidature soit examinée par la commission d'attribution, le présent dossier doit être retourné avant la clôture des candidatures au Service jeunesse dûment complété et impérativement accompagné des pièces suivantes :

- Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité ;
- Curriculum vitae (CV) ;
- Justificatif attestant de votre situation actuelle (certificat de scolarité, contrat de travail, justificatif pôle emploi...) ;
- Justificatif de domicile (quittance EDF, GDF, eau...), excepté facture d'opérateur télécom (portable) ;
- Copie de l'attestation de réussite à l'épreuve théorique générale du permis de conduire en cours de validité

Le dépôt de dossier n'entraîne pas une acceptation de candidature. Une commission se réunira pour examiner chaque dossier de manière anonyme et selon les éléments fournis.

La collectivité finance le permis de conduire des candidats dont le dossier aura été accepté en commission à hauteur de 500 €. La participation de la ville est versée directement à l'auto-école après conclusion d'une convention de partenariat avec l'auto-école concernée et réalisation par le bénéficiaire des demi-journées d'action citoyenne.

La non-réalisation ou la réalisation partielle de la mission citoyenne, le manque d'assiduité à l'auto-école peuvent entraîner l'annulation du dossier et de la bourse. Pour tout arrêt de la formation, de transfert ou de changement d'auto-école, le bénéficiaire perd l'intégralité de l'aide et ne pourra prétendre à aucune indemnité.

L'aide attribuée par la commission est annulée si aucune action n'a été engagée par le bénéficiaire dans un délai de 3 mois à compter de la date d'envoi postal de la notification d'attribution.

Le bénéficiaire s'engage à :

- Réaliser cinq demi-journées d'activité d'utilité collective auprès d'une association locale ou d'un service municipal sur proposition du service jeunesse ;
- S'assurer avant inscription que l'auto-école choisie accepte de conclure une convention de partenariat avec la collectivité.
- S'acquitter de la somme restant à sa charge à l'inscription auprès de l'auto-école ;
- Suivre assidument ses cours de conduite et mettre tout en œuvre pour obtenir le permis de conduire.

FICHE DE PRÉSENTATION

Nom :

Prénom :

Âge :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. fixe :

Tél. portable :

E-mail :

Auto-école :

Votre situation actuelle

Lycéen/étudiant

Salarié (type de contrat et secteur d'activité)

Demandeur d'emploi (secteur d'activité)

Apprentissage (précisez)

Autres

Condition de logement

Autonome

Domicile des parents

En foyer

Comment avez-vous eu connaissance du dispositif ?

Affiche/flyer

Site internet

Facebook

Amis/famille

Twitter

Autres (précisez)

FICHE PROJET

Expliquez-nous, en quelques lignes, votre motivation à passer le permis de conduire. N'hésitez pas à nous indiquer tous les éléments utiles, notamment ceux liés à votre insertion professionnelle (indiquez le cas échéant le degré d'urgence lié à l'emploi) :

FICHE D'AUTORISATION

Je soussigné(e)

Reconnais avoir pris connaissance et accepte le règlement de fonctionnement du dispositif.

Cochez les cases désirées :

- Autorise le personnel de la ville à me prendre en photo ou à me filmer. Ces images pourront être utilisées à des fins de promotion du dispositif dans les différentes publications de la ville pour une durée de 10 ans.
- Accepte de recevoir par mail ou SMS des informations sur l'actualité et les dispositifs du service jeunesse.

Je certifie exacts les renseignements portés dans ce dossier.

Date :

Signature

Indiquez votre prénom et NOM